



Prime de 1000 € : Maintenant et pas demain !

Communiqué de l'USTA de Loire-Atlantique Agroalimentaire et grande distribution

15 avril 2020

Depuis le début du confinement, les salariés de l'agro-alimentaire et de la grande distribution sont sur le pont car ils font partie des secteurs sensibles qui doivent continuer à travailler.

Dans de nombreux cas, l'intervention des équipes FO a été nécessaire afin de veiller à la mise en place des gestes barrière ainsi que de l'ensemble des mesures sanitaires. Il faut en déduire que dans les entreprises où les syndicats ne sont pas représentés, les salariés sont livrés à eux-mêmes.

Le ministre de l'économie, Bruno Lemaire s'est offert une belle publicité en annonçant au bout de deux semaines de confinement, une prime de 1000 € pour tous les salariés qui sont aux avant-postes.

A ce jour, on ne sait toujours pas si « l'état employeur » envisage de verser cette prime à ses « héroïques infirmières ».

Dans le privé, on s'inspire du proverbe africain : « *Au bout de la patience, il y a le ciel* ». De nombreuses directions d'entreprise dans le département ont annoncé la prime... pour plus tard !

Les salariés de AGIS à Herbignac ou de Laïta à Ancenis ont débrayé à plusieurs reprises afin d'obtenir un engagement écrit de leur direction, en vain.

Manifestement au royaume des promesses, patrons et politiciens sont roi : les masques manquent, la prime aussi.

Nous exigeons que les promesses soient tenues, tout de suite et pas demain !